

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Venise. Une invention de la ville, XIII^e-XV^e siècle*. Seyssel, Champ Vallon, 1997. 15,5 × 24, 348 p., bibliogr., index (Époques).

Ce livre se place sous un titre qui étonne : comment une ville, même exceptionnelle, peut-elle s'inventer ? Élisabeth Crouzet-Pavan s'en explique. Venise s'invente et se trouve en se bâtissant. Il ne s'agira pas ici de reprendre l'histoire classique de Venise, même si, au demeurant, cette approche reste tout à fait légitime et encore féconde. Comme dans ses œuvres antérieures, l'auteur entend relier fortement, autour de la notion d'espace et de territoire, tous les aspects d'une histoire urbaine, de l'économique à l'imaginaire collectif, de la constitution du territoire au sens le plus direct à l'histoire politique, sociale et institutionnelle. La ligne de force du livre s'est dégagée lorsque l'auteur a réuni seize de ses articles déjà publiés qui, à la relecture, purent s'ordonner autour de l'idée maîtresse : Venise « ville construite, vécue, imaginée, se vit et s' imagine comme un théâtre, en une procédure d'immense mise en scène », une sorte de réponse urbaine qui « joue » la continuité, la durée, alors que l'histoire rappelle la précarité et les dangers jamais écartés.

La construction du propos se fait donc démonstrative, définit la place logique où situer chaque étude particulière et déroule les étapes de l'argumentation.

La première partie, « Scènes d'une cité en mouvement », raconte l'histoire des origines, les luttes pour aménager les îles, les espaces lagunaires, les marais et les côtes. Immense œuvre humaine pour dompter la nature qui requiert très tôt une discipline collective, une organisation publique, un État qui contrôle, stimule ou conduit les initiatives privées. On retrouve notamment les études sur Murano dont le développement ne se comprend qu'en résonance avec celui de Venise-Rialto, expliquant qu'au XIII^e siècle les industries, dont celle du verre, se soient concentrées là. Murano réussit à conquérir sa place alors qu'au nord du duché d'autres îles, d'abord étroitement liées dans l'ensemble de l'espace lagunaire qui s'ordonne, ratent leur insertion, puis dépérissent comme Torcello. L'étude de la conquête des terres est mise en rapport avec une volonté de beauté et de grandeur dans l'aménagement architectural du cœur politique et marchand autour du Rialto, de Saint-Marc et du Grand Canal. L'histoire de l'Arsenal, celle de la liaison des zones portuaires et de la ville, complètent cette pluralité des points de vue sur la construction d'un espace. On retiendra que ces énormes et constants efforts portent, jusqu'au début du XV^e siècle

Revue de synthèse : 4^e S. n^{os} 1-2, janv.-juin 2000, p. 157-213.

cle, sur la conquête de la terre aux dépens de l'eau. Ensuite au cours du xv^e siècle, la priorité passe à l'entretien des canaux, à l'aménagement des fleuves, à la lutte contre l'envasement. Un très beau chapitre, « Les défis de la création vénitienne, une ville face à la mort », analyse les images contradictoires que révèlent les sources administratives politiques et les discours sur Venise. La ville y apparaît menacée en permanence par les éléments et par cette nature, endiguée et transformée à grand peine, et vit en péril constant. Et dans le même temps, la ville, parce qu'elle s'est construite, est capable non seulement de dominer ces dangers mais d'en sortir triomphante et prospère grâce aux soins d'un État qui sait conduire la politique commune.

La deuxième partie, plus courte, s'intitule : « Les hommes en scène ». Là les particularités vénitienes se font moins frappantes. Ainsi que dans d'autres grandes villes, Venise mesure le quotidien à l'ancienne par les cloches qui suivent encore les horaires religieux mais utilise aussi le temps nouveau, celui des horloges publiques, orgueil de toute grande ville. Les parcours du quotidien, ceux du voisinage, s'appréhendent dans des témoignages sollicités par la justice dans des affaires civiles (problèmes de propriété, de travaux sur des murs ou des parties mitoyennes) alors que l'écrit administratif, judiciaire ou officiel décrit un espace plus vaste et mieux défini mais qui ne s'impose pas dans la vie de tous les jours. On retiendra, outre une réflexion sur le temps de la nuit où l'espace semble mieux surveillé et une autre sur les jeux dans la ville, l'étude des Vénitiens hors de leur ville. On suit le parcours des membres de quelques-unes des familles qui dominaient le Grand Conseil et se réservent la charge de doge. La prosopographie des Vénitiens importants dont on peut suivre la carrière montre cent cinquante-quatre charges de podestat exercées ailleurs qu'à Venise en Italie. Cette partie met l'accent sur l'intégration de l'histoire vénitienne à une histoire urbaine italienne.

La troisième partie dite « Mises en scène de la ville » revient plus fortement sur les particularités. Les autorités comme les citoyens construisent une image de leur république et façonnent son histoire. Le chapitre sur la comparaison des histoires de Gênes et de Venise est des plus éclairant à cet égard. Au xiii^e siècle, le Génois Cafaro, dans ses « Annales », débute son récit en 1099 avec la première croisade et la prise de Jérusalem. La commune, qui estime avoir animé ce triomphe de la chrétienté, naît à l'histoire, tout armée comme Minerve. Mais une histoire que Gênes élabore pour en faire un instrument politique et donc qu'elle ne rend pas publique. Au contraire, les historiens de Venise ne se lassent pas de raconter les origines de la cité et inventent la légende de la double fondation, ajoutant une première Venise continentale prospère jusqu'aux invasions des Lombards, ce qui permet de raccrocher à cette légendaire Venise le thème des origines troyennes et d'enraciner celui de saint Marc, prêchant à Aquilée, rêvant que la lagune serait le lieu de son éternel repos. Aux siècles suivants, on voit, dans les deux cités, des récits historiques qui se ressemblent davantage et qui tous cherchent à exalter la grandeur, l'ancienneté et la gloire de leur patrie citadine. L'histoire, plus ou moins directement inspirée par les gouvernements urbains qui s'en servent, développe et enrichit l'idéologie politico-urbaine par des images (c'est-à-dire des peintures) et par des cérémonies et des rites qui répètent ou illustrent ce que veulent démontrer les récits et discours officiels. Images internes produites par la ville qu'un autre chapitre compare à celles qui se dégagent du témoignage des pèlerins, voyageurs et visiteurs, nombreux, car Venise est un des lieux de départ pour la Terre sainte.

À la fin du parcours, il faut revenir au titre, l'invention d'une ville, pour juger des questions soulevées en chemin. La cité est une création assez récente dans le temps (départ du processus dans la seconde moitié du ^{vi}^e siècle) pour que la mémoire de cette entreprise soit accessible par l'histoire. Une originalité donc indéniable. Or le paradoxe est que Venise a travaillé à se doter d'un passé légendaire, la mettant à même de rivaliser avec les autres grandes villes du monde occidental ou byzantin, fortes de leur passé antique, comme s'il fallait effacer cette originalité. L'autre « invention » fut sans nul doute la construction du territoire urbain. Une sorte de miracle, un signe éclatant et sans cesse renouvelé de la bienveillance divine à l'égard d'une cité prospère et triomphante, disent les histoires vénitiennes. Une réalité économique et sociale complexe qui entrelace les initiatives privées et les actions coordonnées de l'État, qui associe richesse et beauté de la ville, qui mêle le sens concret des affaires et du commerce au jeu des symboles des images et de l'idéologie, disent les historiens. Inutile de multiplier les aspects où l'histoire vénitienne trouve sa dynamique dans le mouvement qui surmonte ces contradictions et paradoxes. La lecture du livre en apporte beaucoup d'exemples détaillés qui emportent la conviction.

É. Crouzet-Pavan avertit cependant qu'il faut aussi se défier d'un point de vue qui ne retiendrait que l'originalité de cette expérience urbaine unique en son genre. Venise est en même temps une ville de son temps, comparable aux grandes métropoles auxquelles elle se mesure. On en est bien persuadés et on ajouterait même qu'une part de ses originalités tient à ce que les sources vénitiennes (comme celles de bien des villes italiennes d'ailleurs) sont assez abondantes, variées et précises pour répondre au savant questionnement que l'historien formule. D'avoir pu y répondre pour Venise encourage à chercher si, ailleurs, notamment dans les grandes villes du Nord, un même questionnement a des chances d'être efficace malgré le déficit de documentation. Un exemple pour justifier cette remarque. Tout le chapitre sur les parcours dans la ville, les gestes et les appropriations de l'espace quotidien au niveau du voisinage immédiat, révèle bien des traits communs avec ce que les sources parisiennes, par exemple, permettent de dire : on ne réfère pas, pour se repérer ou dire son identité, à sa paroisse, on associe dans les témoignages les parcours et les lieux au comportement habituel dans le travail, les échanges conviviaux ou les pratiques religieuses. C'est dire que, comme y insiste à maintes reprises l'auteur, l'histoire urbaine de Venise ne s'oppose pas à celle des grandes cités de l'Italie du nord ou du centre : mais il faut aller plus loin et dire qu'elle s'intègre aussi dans une histoire des grandes métropoles occidentales du Moyen Âge. Les cas extrêmes éclairent bien ce qui forme la complexité d'une histoire d'ensemble. Dans l'histoire urbaine, les villes hors du commun révèlent autant que la masse des villes ordinaires les problèmes et les contradictions d'une époque et de ses villes. É. Crouzet-Pavan nous l'a montré avec bonheur dans cette belle étude.

Simone Roux

Denis WORONOFF, *Histoire de l'industrie en France du xv^e siècle à nos jours*. Paris, Seuil, 1994. 15 × 21,3, 671 p., bibliogr., index (L'Univers historique).

Le pari de Denis Woronoff de faire une histoire de l'industrialisation française sur quatre siècles en moins de sept cents pages a été tenu et bien tenu. L'auteur, professeur à la Sorbonne, que l'on connaît pour ses travaux sur la sidérurgie pendant la Révolution et l'Empire, s'avère dans le présent ouvrage être un des meilleurs spécialistes de l'industrie en France dans le long terme. Il a su marier intelligemment une grande érudition et un esprit de synthèse, tout en renouvelant sur de nombreux points le sujet. Non seulement, il connaît les thèses les plus récentes mais il a en outre bénéficié des recherches en archéologie industrielle, terrain sur lequel il est très présent depuis plusieurs années.

L'ouvrage se présente en quatre parties chronologiques. La première, intitulée « L'ère de la proto-industrialisation », commence à la fin du xv^e siècle, avec la Renaissance et s'étend jusqu'en 1780. L'activité manufacturière, obtenue en grande partie à la campagne est, à cette époque, dirigée par des négociants de la ville. L'élargissement des marchés urbains et les foires provoquent un accroissement de la production au profit principalement du textile. Le travail se ruralise et se fait en partie à domicile grâce à la double activité paysanne et à des ateliers qui s'installent le long des cours d'eau, auprès de la seule énergie abondante en France comme en Angleterre, l'hydraulique.

Dès le xvii^e siècle, la relative faiblesse de la proto-industrie provoque l'intervention de l'État. Le colbertisme se donne alors pour objectif de réglementer, protéger et améliorer la qualité des productions traditionnelles et de promouvoir de nouvelles activités. L'exploitation des bois — puis du charbon — permet le développement des premiers sites sidérurgiques. À la fin du xviii^e siècle, l'opposition ville-campagne, sur le plan social, reste prégnante ; pourtant la ville négociante, avec ses anciennes corporations de métiers, regroupe déjà un certain nombre d'ateliers destinés à des tâches plus délicates. Le tissage de la soie à Lyon, jusqu'aux années 1830, en est un bon exemple.

Si la dispersion des activités industrielles dans le royaume reste la règle, certaines régions se spécialisent. Les plus beaux draps de laine sortent d'Amiens, de Reims ou de Rouen mais la laine est encore présente dans le Berry, le Poitou ou le Languedoc. La sidérurgie se superpose à la géographie du textile en Champagne, Nivernais, Périgord et Dauphiné. Pourtant, la mono-industrie du fer apparaît dans les Ardennes ou bien, au xviii^e siècle, sur les bassins houillers de Saint-Étienne, Anzin et Carmaux. Le visage de la modernité s'inscrit donc depuis longtemps dans le paysage.

Entre 1780 et 1880, « un développement sans révolution » a eu lieu en France. L'auteur s'élève ainsi contre une tradition historiographique qui, à partir de l'exemple anglais décrit par Marx, présentait ce siècle comme celui de la révolution industrielle dans notre pays. S'il y a eu des transformations rapides dans notre industrie — au Creusot, par exemple, ou encore dans la production du charbon, multipliée par trente au cours de la période — il n'en reste pas moins que la croissance globale a été plutôt lente. L'analyse, dès lors, explique cette évolution française par

rapport à la révolution anglaise ou surtout américaine. La longue coexistence entre une proto-industrie bien adaptée à des marchés traditionnels et la modernité aurait ainsi évité à notre pays des ruptures violentes à la fois dans le paysage et sur le plan social.

En maintenant sur la terre un grand nombre de paysans, la révolution de 1789 a créé une forme spécifique d'industrialisation. Ainsi, en 1881, les ouvriers ne représentent encore que 26,7 % de la population active et à l'intérieur de ce groupe, les salariés de la grande industrie ne réunissent sans doute pas plus de 30 % de l'effectif. Il ne s'agit pas d'archaïsme mais d'un développement original.

Pourtant, grâce au décloisonnement provoqué par l'installation d'un réseau ferré et à la création d'un marché national, la grande industrie se développe sous le second Empire dans la construction mécanique et la production de machines à vapeur. Les travaux publics sont stimulés par le nouveau mode de transport et l'urbanisation parisienne entraîne une forte activité dans le bâtiment. La machine entre à l'usine et la fabrication de la fonte et du fer s'amplifie. Au total, la production industrielle, entre 1820 et 1880, est multipliée par trois.

Les grands établissements mettent en rapport patrons, ingénieurs et salariés ; ils développent le contrôle de l'assiduité, la ponctualité et la qualité de la production de la main-d'œuvre. Les règles de discipline sont, dès cette époque, affichées sur les lieux de travail. Le paternalisme, de conviction ou de calcul, se traduit par la construction des premières cités ouvrières en dehors des zones urbaines. Le monde des travailleurs se transforme au contact de la rudesse usinière mais il reste longtemps disparate en raison des diverses formes de salariat qui coexistent entre l'usine, l'atelier ou le travail à domicile. La misère, cependant, a tendance à reculer.

« La seconde industrialisation » (1880-1940) est née en pleine dépression (1875-1895) et elle a subi la crise des années trente. À ces longues difficultés conjoncturelles, ajoutons encore les deux grandes guerres endurées par la France, et l'on comprendra les raisons de la disparition de la proto-industrie et le sentiment qu'avait la France d'avoir raté, au moins jusqu'aux années soixante, la seconde industrialisation. L'exiguïté, en outre, du marché national rendait difficile l'absorption d'une production à grande échelle et le recours aux exportations était malheureusement trop sensible à la concurrence étrangère ou aux aléas politiques. L'Empire, quant à lui encore peu développé, ne constituait pas un débouché suffisant. Dans ces conditions, l'État devait avoir son rôle dans la croissance du marché intérieur par une politique d'investissements ou par sa politique sociale.

Deux secteurs clefs connaissent, toutefois, un très grand essor et se caractérisent par une innovation permanente : l'électricité et l'automobile. L'électricité est à l'origine de la plupart des procédés techniques de la seconde industrialisation ; le moteur électrique remplace progressivement la machine à vapeur dans les usines et sa miniaturisation l'introduit dans les ateliers. Cette supériorité de l'énergie électrique ne se généralise cependant qu'avec l'interconnexion globale du réseau réalisée en 1938 et ses répercussions sur l'industrie électrotechnique ne se feront sentir qu'après la Seconde Guerre mondiale. Quant à l'automobile, elle atteint très rapidement les dimensions d'une grande industrie et adopte l'organisation scientifique du travail. Les vastes usines de Citroën ou de Renault s'installent dans les banlieues des grandes villes.

D'autres branches connaissent un réel dynamisme : l'aéronautique, le verre et le bâtiment. Par contre, au cours de cette période les PME résistent bien puisque 60 % des effectifs travaillent en 1906 dans des établissements de moins de cent salariés et que, en 1931, ils sont encore 50 % à être dans ce cas. Certes, quelques PME ont à leur tête des patrons inventifs mais, dans l'ensemble, ces entreprises ne se distinguent pas par leur goût du modernisme ou de l'innovation. La faiblesse de leur taille s'explique surtout par l'étroitesse de la demande et par le recours à l'auto-financement plus qu'au marché financier. Dans l'ensemble, cette seconde industrialisation se traduit par des résultats assez faibles, certes imputables en large partie à des causes extérieures mais aussi à un manque de courage et de clairvoyance des dirigeants.

L'ouvrier, dans ces années, voit son temps de travail diminuer sérieusement alors que son pouvoir d'achat fluctue beaucoup en fonction de la conjoncture et du chômage. Malgré une carence en matière d'apprentissage, la stratification professionnelle devient complexe et demeure mouvante ; la féminisation partielle du travail complique encore la lisibilité des statuts et des salaires. La syndicalisation de « la classe ouvrière » progresse mais elle reste cantonnée à quelques professions. « Le mouvement ouvrier, minoritaire et radical, veut passionnément abolir le salariat quand les patrons s'appliquent à le civiliser. »

Des années 1940 à nos jours, l'auteur s'interroge sur « puissance retrouvée, puissance perdue ? ». Le redressement de la France après-guerre est analysé et le rôle respectif de l'État et de l'ouverture des frontières dans la croissance est classiquement présenté. La description des métamorphoses du travail, du territoire et de la société pendant les années glorieuses est précise mais n'offre guère d'originalité. Les enjeux de la déchirure des années postérieures à 1974 sont par contre, en peu de mots, honnêtement cernés.

Intelligemment illustré, bien présenté, doté de résumés synthétiques à chaque chapitre et d'une bibliographie très complète, l'ouvrage de Denis Woronoff constitue un excellent manuel pour les étudiants d'histoire et de sciences sociales. Il ne succombe pas à la théorisation, si habituelle en ce domaine, mais porte plutôt le lecteur à nuancer son jugement. Très documenté, il constitue également une référence obligée pour l'homme cultivé qui s'intéresse à l'histoire de l'industrie, à la société et au territoire français.

Henri MORSEL

Philippe JARNOUX, *Les Bourgeois et la terre. Fortunes et stratégies foncières à Rennes au XVII^e siècle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996. 16 × 24, 405 p., bibliogr. (Histoire).

Ces *Bourgeois et la terre* reprennent l'essentiel de la thèse de doctorat (nouveau régime) soutenue par Philippe Jarnoux en septembre 1993 ; les chapitres d'introduc-

tions géographiques ont été supprimés, l'appareil critique et statistique allégé ; ces contraintes éditoriales, inévitables, ne nuisent pas à la cohérence du propos et à la force de la démonstration. L'auteur est parti de quelques postulats constituant tant dans la dernière partie de l'Ancien Régime, économique et social, que du point de vue breton des sortes de Vulgate. Les uns insistent sur l'emprise de plus en plus grande de la bourgeoisie dans les campagnes — en particulier par le biais de la propriété foncière (c'est somme toute le sens de l'enquête tentée autrefois par Camille-Ernest Labrousse et ses élèves, tel Michel Vovelle et les campagnes du pays chartrain) ; les autres, à la fois d'un point de vue breton et plus largement français, montrent le fait, admis, que la bourgeoisie traditionnelle, d'Ancien Régime pourrait-on dire, est dépassée par le faste, les pouvoirs des parlementaires et par la richesse des bourgeoisies portuaires. À partir de ces fils directeurs, l'auteur nous offre, pour le XVIII^e siècle rennais (1720/1725-1785), une étude précise, centrée sur « les fortunes et stratégies foncières à Rennes » de la part de la bourgeoisie.

D'entrée de jeu, ce sont pour cette période quelque 730 à 900 familles (soit près de 5 000 personnes) qui sont concernées, pratiquement 15 % de la population moyenne de la ville. La richesse de la bourgeoisie rennaise est relativement stable sur le siècle : autour de 50 à 60 % du montant de la capitation avant le grand incendie de Rennes de 1720, un léger creux après et à la veille de la Révolution, une augmentation régulière pour atteindre les 70 %. Riche globalement, cette bourgeoisie n'en est pas moins diverse : 1 % des bourgeois les plus riches paient de 15 à 20 % de la capitation. Pour aller au cœur du propos de l'auteur, comment intervient cette bourgeoisie rennaise, dans quel bassin, à quel rythme ? Les réponses ne manquent de remettre en cause quelques lieux communs. Cette bourgeoisie est fortement présente dans un rayon de 30 à 40 km autour de Rennes ; au-delà, elle est concurrencée par des bourgeoisies locales ; elle ne s'intéresse pas aux seigneuries, aux métairies, mais plutôt à des propriétés de taille moyenne ou médiocre (de 10 à 30 ha) ; on note aussi que le rythme des acquisitions s'accroît sensiblement au cours du siècle, passant de 5 à 6 % des propriétés du diocèse de Rennes, les bourgeois rennais en possédant quelque 10 % à la fin de l'Ancien Régime. Ainsi, pour ce qui nous concerne le plus directement ici, cette bourgeoisie n'achète pas de seigneuries, laissant de telles acquisitions aux membres de la noblesse, parlementaire ou non. Elle entre en concurrence avec les acheteurs locaux roturiers ou gros fermiers-exploitants et, en ce qui concerne les modes d'exploitation et les techniques agricoles, elle se montre tout à fait traditionaliste : elle tient à marquer sa supériorité, à son niveau, par l'achat de vignes, par le fait de posséder une demeure qui soit à moitié bâtiment d'exploitation et à moitié maison de campagne. Bref, ce que nous montre Jarnoux, c'est une bourgeoisie qui n'a rien de conquérante — elle doit affronter les stratégies d'acquisitions de la paysannerie riche —, bourgeoisie qui, aux champs, n'ignore pas que son monde ne saurait se confondre avec celui de la noblesse.

Mais l'œuvre de Jarnoux est aussi remarquable pour d'autres raisons, et tout d'abord pour l'utilisation systématique des sources. Ces bourgeois rennais revivent grâce à l'exploitation de deux types de sources qui permettent à Jarnoux de remplir parfaitement le programme proposé par Gérard Beaur dans divers articles (en particulier, « L'Histoire de l'économie rurale à l'époque moderne ou les désarrois du quantitatifisme. Bilan critique », *Histoire et sociétés rurales*, 1, 1^{er} semestre 1994, p. 92). Ces sources sont de nature fiscale : la capitation, le dixième de 1735, le ving-

tième de 1751 et 1756. Elles permettent, de manière certes statique, de pratiquer des instantanés de la structure foncière de la Haute-Bretagne et du bassin de Rennes. Les sources de l'enregistrement — contrôle des actes, centième denier en particulier — complètent l'approche précédente (elle permettait de préciser les petits ensembles territoriaux, les pays) dans leurs logiques internes, en offrant une vision dynamique de la propriété et des relations entre le monde citadin et campagnard. Notre auteur peut déceler une évolution originale du marché de la terre dans cette Haute-Bretagne proche de Rennes : une période de forte croissance avant 1750, la propriété urbaine connaissant alors ses belles années, puis, dans la seconde partie du siècle, une bourgeoisie urbaine « à la fois mieux possessionnée et moins conquérante » — c'est la bourgeoisie rurale qui prend le relais. Aussi, l'enquête de Jarnoux illustre-t-elle ce que les historiens quantitativistes, modestes quant à leurs objectifs, rigoureux dans l'établissement de leur corpus, peuvent réaliser sans être désorientés ; les modalités d'acquisition de la terre sont ici précisées, en dehors de toute histoire impressionniste et l'auteur, par exemple, tout en mettant à nu les stratégies familiales, suggère aussi que l'imitation des modèles nobiliaires ne saurait être oubliée.

Au fond, le grand intérêt de cette thèse, c'est de nous proposer une autre voie d'approche des sociétés d'Ancien Régime. L'auteur utilise certes quelques inventaires après décès mais l'approche quantitative rouvre et approfondit deux grands chantiers. Le premier entre dans le cadre des sociétés rurales. On peut noter ainsi que le marché de la terre est très compartimenté, selon les bassins et les pays ; les groupes sociaux traditionnellement dominants sont, dans la région de Rennes à la fin du xviii^e siècle, toujours solides (noblesse parlementaire, grande bourgeoisie des robins) et leur champ d'action est distinct de celui de la bourgeoisie rennaise moyenne ; enfin, la ville par l'intermédiaire de ses bourgeoisies joue un rôle moteur dans son proche bassin. L'autre grand chantier redéfini ici par Jarnoux concerne, naturellement, la bourgeoisie. Celle-ci constitue un groupe complexe, relativement riche certes par rapport à la moyenne des citadins, connaissant des mutations internes : à Rennes, la bourgeoisie de robe perd du terrain face aux bourgeoisies commerçantes. L'exemple rennais suggère aussi un monde bourgeois ne connaissant pas de véritable mobilité sociale (en tout cas pas d'anoblissement), mais au-delà d'une certaine endogamie liée aux stratégies familiales, une mobilité professionnelle notable. Ainsi, cette enquête quantitative, austère parfois, débouche-t-elle sur une appréhension renouvelée du monde rural et du monde citadin. C'est dire que, à partir de l'exemple rennais, Jarnoux prouve que l'opposition micro-étude/macro-étude est bien un artifice : la pertinence du questionnement jointe à la cohérence de la documentation ne pouvaient que déboucher sur des résultats homogènes, solides et nuancés. Jarnoux est tout à fait fondé à appeler un élargissement de sa méthode et d'autres enquêtes portant sur la place de la terre dans la fortune bourgeoise — tout en soulignant que ce n'est pas là, peut-être, le seul investissement.

C'est donc une œuvre exemplaire, tant en ce qui concerne la réflexion méthodologique qui prolonge et illustre l'article-programme publié ici même par Béaur, que par son apport concernant la société de Haute-Bretagne d'Ancien Régime, pas seulement parlementaire, commerçante ou paysanne, mais aussi bourgeoise. Il prouve qu'il est véritablement possible d'appréhender les groupes sociaux au xviii^e siècle. On voit ici réellement en dehors de toutes normes, de tout *a priori*, comment se dif-

férençiaient les membres de la bourgeoisie, comment aussi celle-ci n'est pas aussi cloisonnée, figée qu'on le dit ordinairement ; comment, enfin, la bourgeoisie, fût-elle rennaise, n'est pas la seule à dominer son plat pays.

Rémi MALLET

Paris et ses campagnes sous l'Ancien Régime. Mélanges offerts à Jean Jacquart.

Textes réunis et publiés par Michel BALARD, Jean-Claude HERVÉ et Nicole LEMAÎTRE, préf. de Michel GIRAUD et Bartolomé BENNASSAR, postf. de Michel COQUERY. Paris, Publications de la Sorbonne, 1994. 16 × 24, 379 p. (Histoire moderne, 29).

Cet ouvrage est constitué de trente-six articles rédigés par les confrères et les thésards du professeur Jean Jacquart, spécialiste réputé des questions agricoles et infatigable animateur des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France. Il inclut six thèmes : La terre et son exploitation, Les hommes de la terre, La ville et le plat pays, L'Église et la possession terrienne, Le commerce des produits agricoles, Les interventions de l'État. Les articles reposent tous sur une solide base archivistique et si leur approche est pointue, trop parfois, elle n'en recoupe pas moins des questions de premier plan. On regrettera cependant que certains négligent la ligne directrice initialement fixée, la vie rurale, et que beaucoup privilégient l'analyse fine du document au point de rendre difficile son implication dans une problématique plus générale. Ce sont là les inconvénients inhérents au genre des Mélanges, sympathique hommage rendu à un universitaire qui sut faire école mais entreprise éditoriale pour le moins hasardeuse. Il est à craindre que cet exemple soit un des derniers tant les coûts de publication deviennent prohibitifs, encore que la souscription lancée ait notablement allégé la facture finale.

Nous retiendrons ici les deux premiers thèmes comme étant directement liés à l'histoire rurale.

Dans le premier, « La terre et son exploitation », chaque contribution exploite une source particulièrement éclairante pour cette discipline. C'est dire l'intérêt que les étudiants de maîtrise trouveront à lire de près cette partie. Le regetté Hugues Neveux a sélectionné un terrier de seigneurie pour connaître la teneur des parcelles. Dominique Varry a pris un état et dénombrement de subdélégation pour distinguer les cultures pratiquées. André Paris a retenu, lui, le cadastre de la Constituante pour repérer l'existence de biens communaux. Christian Renoux a choisi le compte d'une ferme pour appréhender la production laitière. L'énumération s'arrêtera là, car il n'est guère possible de mentionner tous les collaborateurs.

Concernant le second, « Les hommes de la terre », nous insisterons principalement sur la stratégie des différents groupes sociaux qui doivent affronter les turbulences de l'Ancien Régime. Laurent Bourquin scrute ainsi les seigneurs champenois au travers des guerres de religion. Marc Venard note comment les laboureurs du Comtat-Venaissin négocient prix et salaires à la fin du *xvi^e* siècle. Jean-Marc Moriceau décrit l'ascension sociale d'une famille de fermiers. Jean-Pierre Blazy

constate, lui aussi, l'atout que constitue un bon mariage chez les boulangers de Gonesse. Serge Bianchi traque les relations de pouvoir au sein des communautés rurales. Rien de tout cela n'est véritablement neuf : on le savait déjà mais, grâce à ce recueil, on dispose d'exemples supplémentaires qui viennent renforcer les acquis. Ce n'est pas si mal, encore que l'on aurait aimé qu'un auteur au moins s'occupât résolument, sinon de la révolution agricole, du moins des techniques culturales : y a-t-il eu rupture, c'est-à-dire saut quantitatif, ou accumulation de menus progrès, lesquels chassent du XVIII^e siècle le spectre de la famine ? Le sujet reste d'actualité. Le lecteur refermera l'ouvrage sans avoir empoché la moindre miette. Dommage !

Andrée CORVOL-DESSERT

Philippe MINARD, *La Fortune du colbertisme. État et industrie dans la France des Lumières*. Paris, Fayard, 1998. 15,2 × 23,5, 506 p., bibliogr.

Le nom de Colbert, contrôleur général des finances de 1665 à 1683, reste attaché à l'image d'un État omniprésent et tentaculaire, tatillon et procédurier. L'édit du 13 août 1669 consacré au textile, la première activité manufacturière de l'époque, en est un peu le symbole et l'instrument : très rigoureux en effet dans son dispositif, il fixe avec précision la longueur, la largeur, la qualité des draps et des toiles. Ainsi, les manufacturiers disposent-ils de quatre mois pour adapter leur fabrication et leur matériel à cette décision. Près de 40 instructions et 150 édits vont se succéder, dans le seul but de « standardiser » les produits. En 1671, par exemple, paraît une ordonnance sur la teinture : elle ne compte pas moins de 317 articles ! Par cette unification réglementaire, Colbert entend ainsi décloisonner les marchés et mettre en concurrence les différents producteurs (métiers jurés, métiers libres, manufactures privilégiées) sur la base de règles de fabrication nationales uniformes, manière d'émulation à qualité garantie, destinée à gommer les effets de différences régionales. Il s'agit de faire mieux que l'Angleterre et les Provinces-Unies : l'obsession du Contrôleur général des finances est la balance du commerce, la hantise de la concurrence. Seule une politique de la qualité pourra répondre au défi des économies étrangères.

De tels édits imposent la création d'un corps spécialisé afin de contrôler les mesures décidées, celui des inspecteurs des manufactures chargé de prendre le contrôle et d'orienter un espace économique, industriel et commercial sur lequel la monarchie a peu d'emprise jusqu'alors. En 1669-1670, Colbert leur donne de longues instructions : l'inspecteur rédigera un rapport adressé aux échevins et surtout à l'intendant, mais en même temps, il « nous informera de ce qui se sera passé ». Les inspecteurs ont pour mission de vérifier le fonctionnement des corps des métiers et d'organiser les travailleurs libres afin que, partout, les ordonnances royales en matière de fabrication et de travail soient respectées. Les infractions constatées sont sévèrement réprimées, du moins en principe : les marchandises non conformes sont saisies. Quand il s'agit d'étoffes, les coupons défectueux sont exposés avant destruction sur un pilori où figurent les noms du marchand et de l'ouvrier qui les a tissés ; en cas de récidive, le fabricant reçoit un blâme public ; la troisième

fois, il est lui-même attaché « audit carcan », pendant deux heures, avec l'échantillon de sa mauvaise marchandise. En somme, les inspecteurs des manufactures sont les yeux et la main du gouvernement « louisquatorzien » dans les provinces, chargés d'informer le pouvoir et d'appliquer ses directives : pour les marchands et les fabricants, la politique royale a le visage sévère de l'inspecteur tatillon affecté dans leur région. Bref le « colbertisme » tout entier s'incarne dans l'inspection des manufactures.

Nous ignorions tout, ou presque, sur ces « petits soldats » du colbertisme. En leur consacrant cette recherche détaillée et érudite, Philippe Minard nous entraîne loin des stéréotypes et des idées arrêtées sur le siècle de Louis XIV ou celui des Lumières. Il nous fait vivre au jour le jour le travail de terrain des agents de cet État qui veut tout savoir, et nous suivons avec lui les inspecteurs à cheval, toujours par monts et par vaux, et par tous les temps, à courir les routes où l'on carde, où l'on file, où l'on tisse, au contact, en somme, de la réalité du terrain.

Les inspecteurs des manufactures furent moins de 40 à l'origine, pour atteindre le nombre de 70 au milieu des années 1750. On redescend ensuite à une cinquantaine, avant de remonter à 65 à l'extrême fin de l'Ancien Régime. En tout, 326 commis ont ainsi été identifiés. Et sur eux, nous savons désormais beaucoup. Leur salaire, par exemple, pas très élevé (entre 2 000 et 4 000 livres par an), résulte d'un bricolage budgétaire typique des pratiques financières de l'Ancien Régime : un arrêt de 1675 décida que leur traitement proviendrait en partie de la perception d'un sol pour chaque pièce d'étoffe contrôlée. Les inspecteurs furent ainsi collecteurs de leur propre traitement ! Pourtant, l'étude du profil de carrière de ce corps permet de mettre en valeur de fortes évolutions. Ainsi, le clientélisme et le favoritisme, typiques de la société du temps de Louis XIV et de Louis XV, ont été remplacés par le mérite et la mise en place d'un ordre progressif d'avancement ; de même, l'obligation de résidence a été imposée, comme l'interdiction de cumul et l'obligation de réserve et de secret professionnel. Quant à la retraite, en fin de carrière (souvent tardive, à 70 ans), elle est devenue un droit statutaire et non plus une faveur accordée par le roi. Tous ces indices prouvent que la sphère administrative a pris son autonomie par rapport à la cour : le corps de ces inspecteurs fut l'un des creusets où s'est peu à peu défini le statut du fonctionnaire d'Ancien Régime.

« L'œil et la main de l'État » : c'est ainsi que pourrait être définie la fonction d'un inspecteur des manufactures. Dès 1689, il lui est demandé de fournir tous les six mois un relevé de la production dans son département, « le Roi désirant savoir ce qui se fabrique de pièces d'étoffes dans le royaume ». Mais il y a loin de la lettre de la loi à son application sur le terrain, d'abord parce que l'efficacité de l'inspection repose sur les capacités de mobilité d'un homme à cheval. Or, il faut du temps pour s'implanter, mettre en place des procédures, s'informer du « local de la fabrique ». Et la tâche apparaît démesurée : comment une cinquantaine d'inspecteurs pourraient-ils surveiller 500 à 600 lieux de production, comment pourraient-ils contrôler un pays si étendu où l'on file et où l'on tisse dans les villages les plus reculés ? Car l'industrie est autant au champ qu'à la ville, et depuis longtemps : les arrêts de 1762 et 1765 autorisant la libre fabrication dans les campagnes consacrent un état de fait très ancien. Comme l'explique en 1770 un inspecteur, les Cévennes et le Vivarais, par exemple, « sont des contrées farcies de fabricants, répandus dans des petits hameaux, dans des fermes et autres petites maisons presque cachées dans les rochers

et sous les châtaigniers ». Et puis les visites peuvent mal tourner tant l'image de l'inspection est liée à celle d'un impôt nouveau, d'une taxe supplémentaire : l'inspecteur est comparable au gabelou ! Ainsi, en 1728, les deux inspecteurs des toiles de Rouen évoquent le souvenir cuisant d'une visite dans un village situé à trois quarts de lieue de la ville : « On nous y fit une rébellion et si nous ne nous étions pas retirés, ils nous auraient maltraités, et peut-être tués, puisqu'ils s'étaient assemblés en très grand nombre pour nous insulter et nous empêcher d'enlever plusieurs pièces de marchandises que nous avions saisies. »

Les rapports des inspecteurs constituent un document d'un grand intérêt pour l'historien. Mais attention aux pièges et aux effets d'illusion d'un quantitativisme aveugle ! Minard met bien en valeur les risques d'une étude statistique fondée sur des données aléatoires, « bricolées », souvent erronées, toujours sous-évaluées en raison de l'autoconsommation paysanne, des commandes directes, de la fraude... À la foire de Beaucaire, en 1778, l'inspecteur Dubet refuse carrément de signer l'état annuel, en raison de « l'absurdité et le faux des détails de la foire envoyés à l'administration ». Quant à l'inspecteur général Louis-Paul Abeille, il constate lui-même, en 1770, que tous les calculs issus des rapports des inspecteurs sont faux et qu'en conséquence la politique du gouvernement est aveugle ! En fait, ces documents statistiques disent bien plus sur la volonté de savoir des hommes de l'État que sur la réalité effective de la production. Aussi, en construisant courbes et graphiques, l'historien mesure-t-il plus les variations de l'efficacité de contrôle du pouvoir que les pulsations effectives de la production.

Les pages les plus originales du livre sont consacrées à l'« industrialisme » en acte dont nombre d'inspecteurs ont fait preuve, en particulier lorsque Daniel-Charles Trudaine, prototype de l'administrateur éclairé partisan des réformes, fut nommé directeur du Commerce (1749) et Vincent de Gournay intendant du Commerce (1751) : en effet, malgré la lourdeur de l'héritage colbertiste, une minorité active s'est alors pensée comme des « améliorateurs » dont la tâche était désormais de se vouer aux « progrès des manufactures ». Devenus petits soldats des Lumières, ils désirent faire connaître aux fabricants les vertus du progrès et de l'innovation, comme les « rouets à l'anglaise » qui révolutionnent la production textile. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes de voir des héritiers de la réglementation « pure et dure » du temps de Colbert métamorphosés en apôtres de l'invention, de la liberté, du libéralisme, de la responsabilité individuelle qui rend le contrôle inutile, notamment pour tout ce qui concerne l'économie des « nouveautés », de la mode et du goût. C'est une véritable révolution silencieuse, mais aux effets déstabilisateurs, qui se déroule dans les dernières décennies de l'Ancien Régime : à l'ancienne économie de la qualité s'oppose une nouvelle économie de la demande, et cette économie doit « laisser faire, laisser passer », même si l'État a toujours son rôle à jouer, mais celui de simple coordonnateur. Comme l'écrit Gournay, « l'intérêt et la concurrence, les deux agents les plus puissants du commerce, sont plus efficaces que l'inspection et le règlement ».

Loin des théorisations abstraites d'une histoire économique souvent oubliée des réalités du terrain quand elle considère que les hommes sont « comme des x en algèbre » (Necker), Minard nous propose une « histoire concrète des idées ». Cette histoire prête attention avant tout aux acteurs économiques ; elle s'attache à l'étude des conditions d'application concrète de la politique de la monarchie, tiraillée entre

deux principes d'organisation spatiale : la trame administrative des intendances et la géographie mouvante des activités industrielles et commerciales. Du Grand Siècle aux Lumières, l'inspection des manufactures a vécu des fluctuations et des hésitations inscrites dans la dialectique du collectif et du particulier, entre étatismes et marché, production et commerce, dirigisme et libéralisme.

Joël CORNETTE

Bernard ROULEAU, *Paris, histoire d'un espace*. Paris, Seuil, 1997. 17,5 × 24,5, 498 p., bibliogr., ill.

Cette histoire d'un espace ne se veut pas une histoire de Paris et de ses habitants, comme nous en avertit l'auteur d'emblée. La remarque n'est pas de pure forme : en effet, Bernard Rouleau part de l'espace actuel pour repérer, dater, ordonner et expliquer les traces, les marques, les contraintes ou les beaux héritages que deux millénaires d'histoire urbaine ont accumulé dans ce site. D'où, sans doute, ce recours systématique au futur qui scande le propos et qui voit déjà, dans le phénomène historique complexe qui est évoqué, ce qu'il en reste maintenant, que nous en soyons conscients ou ignorants. La lecture érudite du paysage se matérialise dans de belles cartes dont le fond est l'état actuel de la ville ou du quartier, sur quoi se surimposent en gras les éléments anciens, tracés de rues, monuments ou emplacements, enceinte, etc. Probablement est-ce là la démarche initiale mais le livre la reprend en sens inverse : il la déroule selon l'ordre chronologique historique, des Gaulois à nos jours. Un ordre que l'espace parisien, classique en la matière, révèle par la situation de ces marques de l'histoire, du cœur urbain pour les plus anciennes vers les quartiers de la périphérie pour les plus modernes, dans une ordonnance de cercles concentriques. Un ordre qui s'observe depuis le sous-sol, ouvert et rouvert par les grands travaux urbains (au moins depuis ceux d'Hausmann), livrant sa moisson de découvertes archéologiques jusqu'aux transformations en cours comme celles, par exemple, qui depuis 1985 affectent l'Est parisien et que l'on peut suivre directement. Le lecteur est guidé par des cartes, par une chronologie commode et un index des noms de lieux qui lui permet de retrouver rapidement ce qui concerne la rue ou le quartier qui l'intéressent. Comme la conclusion y insiste, le but de l'ouvrage est bien de donner des clés de la compréhension d'un paysage qui émeut ou charme, et ainsi d'en faire ressortir le prix et aussi la fragilité. L'historien ne peut que rencontrer le géographe dans cette démarche.

Sans résumer ici les siècles d'histoire évoqués qui le sont déjà suffisamment, on peut dégager du récit quelques éléments de réflexion.

D'abord, le patrimoine historique légué est très divers. Les périodes les plus anciennes donnent à l'espace parisien occupé une antiquité prestigieuse et émouvante que les témoignages archéologiques attestent. À partir du Moyen Âge, les legs évidents sont monumentaux — églises, hôtels aristocratiques ou palais royaux —, les moins évidents concernent le tracé des rues qui innervent les vieux territoires de

la capitale. Les changements dans la conquête ou l'organisation de l'espace parisien, au fur et à mesure qu'on se rapproche de la période contemporaine, deviennent de plus en plus analysables car bien documentés, voire vécus. Ils se manifestent toujours par des bâtiments de prestige mais, en plus, ils concernent des groupes de maisons, des rues caractérisées par leurs façades, bref tout ce qui donne le style d'un quartier marqué par l'architecture des bâtiments ordinaires comme par les activités et les possibilités des hommes qui les ont successivement habités.

Le legs concerne également les difficultés à surmonter et les questions à résoudre. Ainsi, par exemple, Paris fut successivement ville ouverte et ville fermée et à chaque fois qu'il a fallu construire une muraille protectrice ou, comme dans le cas de l'enceinte des fermiers généraux, matérialiser une limite administrative à visée fiscale, se sont posées les questions du financement, du tracé et, de la sorte, de la vie de la proche banlieue avec le va-et-vient des hommes et des marchandises transformant ces zones périphériques, les préparant à l'absorption par la ville lorsqu'elle s'étend et les englobe. L'agrandissement de Paris sous Napoléon III est bien connu et Rouleau en décrit les étapes et les modalités, mais l'histoire de Paris en comporte des exemples plus anciens, moins faciles toutefois à analyser totalement faute de sources. Pensons, par exemple, à l'agrandissement opéré sur la rive droite par la construction de l'enceinte de Charles V, dans le second ^{xiv}^e siècle.

Liées à l'extension du territoire, on peut joindre la question de la croissance de la population parisienne et celle du rapport fluctuant entre la demande en logements (et emplois) et l'offre du marché immobilier. Les crises du logement ont scandé l'histoire de Paris. Le ^{xiii}^e siècle, le ^{xvi}^e ou le ^{xix}^e en ont connu de sévères. Les plus récentes s'analysent mieux dans leurs complexes causes et conséquences. Ainsi la crise de l'après-guerre dans les années 1945 a des traits attendus et inattendus que l'ouvrage met en lumière : destructions très localisées du parc immobilier mais marasme des initiatives dû en partie au blocage des loyers avec, comme corollaire non prévu, la conservation d'un stock d'immeubles anciens que l'absence de confort et l'insalubrité auraient pu condamner à la destruction mais qui, à présent, se revalorisent grâce à des aménagements et à des restaurations.

L'extension est liée également aux possibilités de déployer des constructions neuves et modernes dans l'espace urbain. Le cœur de Paris, jusqu'à Haussmann, reste rebelle à toute transformation radicale, tant les questions à résoudre pour y parvenir s'enchevêtrent et bloquent toute solution non autoritaire. Alors, on bâtit le neuf à la périphérie, comme au début de l'époque moderne dans les faubourgs et ensuite lors des réalisations de grands lotissements prévus par les autorités au ^{xvii}^e ou au ^{xviii}^e siècle, ou entrepris par des personnes privées au ^{xix}^e siècle. Si les anciennes extensions ne marquent plus le paysage que par le tracé des rues, les plus récentes ont laissé leur legs de bâtiments réutilisés parfois (ainsi les hôtels aristocratiques du Marais, servant à l'artisanat parisien du ^{xix}^e siècle, puis restaurés dans le second ^{xx}^e siècle à des fins de musées, de sièges de sociétés ou d'administration). Tout Parisien ou visiteur un tant soit peu attentif apprend vite à reconnaître les ensembles haussmanniens, post-haussmanniens, qui incarnent souvent l'histoire de la capitale. Sur tous ces visages différents de l'espace parisien, le livre de Rouleau apporte les précisions et les explications éclairantes souhaitables.

Dans les traces et marques que le passé a accumulées, on note, à partir de la fin de l'Ancien Régime, des modes de vie urbaine et des activités qui définissent maintenant les usages de l'espace. Que l'on songe aux cafés et aux restaurants comme aux lieux de promenade aménagés pour tous les citoyens. Certes, il ne s'agit pas de dire qu'avant les Parisiens ne connaissaient ni les tavernes, ni les auberges, qu'ils ne se promenaient pas le long de la Seine ou dans la proche campagne. Mais c'étaient d'autres types de sociabilités urbaines, d'autres manières d'utiliser un espace public ou collectif. Celles mises en place au XVIII^e siècle ont survécu et donnent encore une partie de la tonalité de la vie citadine à Paris.

Le XIX^e siècle tout entier (et pas seulement les temps forts de la préfecture du baron Haussmann) marque très fortement l'espace non seulement dans le bâti, dans l'organisation du territoire de la ville mais aussi dans deux autres domaines, que les siècles précédents avaient tenté de dominer avec des succès relatifs. L'un est la lente et constante diffusion des éléments de confort et de la salubrité, l'eau courante, l'évacuation des déchets, l'air et la lumière, tout ce que le premier XX^e siècle a cru pouvoir distribuer désormais à tous. L'autre domaine est celui de la circulation dans la ville, thème récurrent dans l'histoire de Paris et de ses embarras et que le chemin de fer, puis le métropolitain ont à la fois résolu et reposé d'une autre manière.

En évoquant quelques-unes des questions que soulève cette histoire de l'espace parisien, il faut souligner combien l'approche d'un géographe est enrichissante pour les historiens et *vice versa*. Enrichissante parce que, en distinguant dans l'étude actuelle de l'espace ce qui relève d'un passé plus ou moins proche, la démarche attire l'attention sur des pistes que les documents et sources peuvent oblitérer. Un seul exemple. Le réseau des rues, leur organisation reflétant l'ancienne présence de la muraille d'enceinte, l'organisation des circuits de circulation possible, toutes ces questions ont été enrichies par l'étude des géographes à commencer par celle, magistrale, de l'auteur du livre. En retour, l'historien se doit aussi de rappeler sa démarche propre qui ne peut se ramener entièrement à ce que le passé a légué au présent, que le legs soit jugé bénéfique ou qu'il soit vu comme une entrave dont il faudrait se libérer (je pense à des discussions lors du transfert des Halles et de la destruction des pavillons de Baltard où la table rase apparaissait encore à certains comme la réponse rationnelle et moderne aux problèmes d'aménagement de Paris).

En effet, même si les questions d'ensemble que pose la très grande ville pour étendre et organiser son espace se retrouvent à toutes les périodes, ce que chaque époque avec la complexité de sa société trouve comme réponse est bien moins simple et donc plus intéressant qu'on ne le croit au départ. Ainsi, c'est par l'étude des utilisations économiques, sociales, culturelles, religieuses des espaces dans la ville que l'histoire des sociétés urbaines médiévales est en train de s'approfondir et de s'enrichir. Gageons qu'en retour, géographes et aménageurs ou urbanistes sauront lire ce passé souvent révolu ou réduit à quelques traces et y puiser matière à réflexion pour le futur de la capitale. Rouleau nous fournit, avec ce beau livre, l'exemple convaincant d'une heureuse collaboration entre ces diverses approches pour comprendre Paris.

Simone ROUX

Catherine COLLOMP, *Entre classe et nation. Mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis (1880-1920)*. Paris, Belin, 1998. 13,5 × 21,5, 352 p., bibliogr., index.

Ce livre, fort bien écrit et toujours intéressant à lire, présente un très bon exemple des contradictions de la société américaine et apporte une lumière très neuve sur la place du syndicalisme dans la définition — restrictive — de la citoyenneté américaine.

Après une introduction dense et complexe qui cherche à définir les concepts de classe, nation, ethnicité, les deux premiers chapitres présentent les données du problème : mesure de l'immigration ouvrière et structures syndicales. Il s'agit là d'un solide rappel de la situation sociale des États-Unis à cette époque fondamentale de leur industrialisation. Dans ces pages, on retrouve les différences classiques entre syndicats et la spécificité américaine dans la II^e Internationale, comme le rôle des événements de Haymarket en 1886. Les Chevaliers du travail se montrent plus ouverts aux immigrants, et surtout aux travailleurs non qualifiés — les deux groupes se recoupent — alors que la jeune American Federation of Labor (AFL) affirme très tôt sa volonté de syndiquer les seuls ouvriers qualifiés organisés par métiers, ce qui exclut de fait la plupart des immigrants ; quant aux International Workers of the World (IWW), ils nient l'ethnicité au profit de la conscience de classe, mais ne parviennent pas à s'imposer. Catherine Collomp ne cherche pas à amener du neuf sur ces thèmes qui ont été bien traités, mais sa présentation est indispensable pour amener ce qui fait le cœur de l'ouvrage. À partir du chapitre III, elle démontre avec précision — à partir des sources syndicales et celles, diverses, de la presse — que ce sont les syndiqués, et tout particulièrement l'AFL de Samuel Gompers qui a obtenu le vote de la loi californienne interdisant l'immigration chinoise à partir de 1882, qui ont maintenu la pression jusqu'à l'adoption d'une loi fédérale. La revendication antichinoise ne s'affirme pas raciste — bien qu'elle le soit — mais insiste sur le danger des travailleurs sous contrat, comme ces coolies chinois, qui seraient dans la dépendance totale des patrons. Dans la foulée, l'AFL obtient le vote de la loi Foran qui interdit la venue de travailleurs qui bénéficieraient d'un contrat préalable à leur venue aux États-Unis. Collomb montre avec beaucoup de finesse toute l'ambiguïté de ces mesures : les syndicalistes oublient que leurs parents sont souvent venus avec un contrat et, surtout, ce système disparaît de lui-même avec le besoin grandissant d'une main-d'œuvre indifférenciée dans les emplois peu qualifiés de l'industrie moderne. On comprend alors que l'AFL est porteuse d'une définition très restrictive de l'identité américaine et que le discours universaliste recouvre une profonde inquiétude devant l'arrivée massive des immigrants et conduit à des principes d'exclusion à l'égard des nouveaux venus d'origine extérieure à l'Europe occidentale. Dans les derniers chapitres, Collomb établit avec précision le rôle capital joué par les syndicats et leurs responsables — Gompers en tête, mais également Terence Powderly, ancien grand maître des Chevaliers du travail, devenu conseiller du parti républicain pour l'immigration — dans la genèse et le vote des lois de 1920 et 1924 sur les quotas. Le discours tenu alors, comme lors des débats récurrents sur un test d'alphabetisation des immigrants, est raciste et vise à exclure des populations dont on craint qu'elles ne s'intègrent, comme si la toute-puissante Amérique qui sort de

la Première Guerre mondiale était menacée par l'arrivée d'immigrants d'origines diverses et dont le but est, le plus souvent, de devenir des citoyens américains. Dans le même temps, les patrons peuvent s'affirmer favorables à une immigration ouverte qui leur permet de respecter les valeurs universalistes, tout en se procurant des travailleurs bon marché. Il y a là des pages fortes et « définitives » sur un sujet qui avait largement été oublié, en dépit de l'importance des enjeux. L'AFL, malgré ses principes, abandonne alors la neutralité politique — qui lui avait fait combattre le parti socialiste qui refusait une telle évolution — et choisit de s'appuyer sur les démocrates pour parvenir à ses fins. Avant même le *New Deal*, puis la Seconde Guerre mondiale, qui renforceront ce rôle, la centrale est devenue un acteur essentiel du jeu politique.

Avant d'en arriver à ces dispositions législatives, les syndicats ont vécu la diversité ethnique dans leurs rangs et tous n'ont pas réagi de la même façon. Collomp distingue deux périodes : autour des années 1880, puis vingt ans plus tard. La première correspond à une forte présence allemande dans la classe ouvrière des États-Unis et les syndicats de métier affiliés à l'AFL — boulangers, brasseurs ou employés du textile — doivent respecter l'origine ethnique de leurs membres : ils disposent de journaux dans leur langue et parfois un même syndicat dispose de plusieurs titres en langues différentes qui subsistent durant une longue période. D'ailleurs, la coalition de 1886 qui permet la naissance de l'AFL fournit une image temporaire d'unité des travailleurs. Mais celle-ci ne dure pas et la tendance vers l'américanisation est affirmée ; la fédération accentue alors son système élitiste qui favorise les ouvriers « américains » et qui écarte les plus radicaux, en prétextant leur origine étrangère ; la croissance importante des effectifs de la l'AFL n'est pas due à la syndicalisation des immigrants, mais à celle d'un plus grand nombre de travailleurs qualifiés d'origine américaine plus lointaine. La seconde période confirme cette pratique d'exclusion, ce qui explique la montée en puissance des IWW qui reprochent une mauvaise intégration des immigrants, mais qui, refusant la discipline d'organisation, ne peuvent résister à la terrible répression qui les frappe. Le cas du syndicat des mineurs est révélateur de la façon dont les travailleurs peuvent néanmoins s'adapter : bien qu'affilié à l'AFL, l'UMWA — United Mine Workers of America — regroupe tous les travailleurs de la mine et pas seulement les plus qualifiés et, pour y parvenir, tient compte de la diversité des origines ethniques en traduisant ses mots d'ordre dans toutes les langues nécessaires. Il préfigure la nouvelle nature du syndicat, qui sera à la base de la création en 1935 du CIO — Congress of Industrial Organization — mais son exemple n'est pas suivi. Le syndicat de la confection féminine, ILGWU — International Ladies Garment Worker's Union — dirigé par des juifs est une autre forme d'exception qui prouve que la représentation ethnique est possible, et qu'elle ne conduit pas nécessairement au radicalisme ou à l'éclatement, mais le syndicat de la confection masculine connaît une situation plus complexe et plus heurtée tout en parvenant à syndiquer une grande masse des travailleurs, sous l'impulsion de Sydney Hillman. Dans la sidérurgie, comme dans les autres activités, prévaut l'organisation ancienne, qui privilégie l'américanisation et reste fidèle au métier traditionnel, avec mise à l'écart des travailleurs immigrés. Collomp indique, par exemple, que le fait que Gompers ait été cigarié n'a pas été sans influence sur sa conception du travail industriel. Mais, au début du xx^e siècle, l'AFL ne parvient plus à accroître ses effectifs, ni à imposer partout le principe de *closed*

shop — qui permet au syndicat majoritaire d'avoir l'exclusivité de la représentation, et donc de choisir ses membres; elle doit affronter le militantisme des patrons qui sont partisans acharnés de la liberté du contrat et hostiles à la reconnaissance syndicale.

Aussi, en 1920, le bilan syndical est-il contrasté. Collomb peut affirmer sans crainte que l'AFL n'a non seulement pas privilégié l'intégration des immigrés, mais choisi de participer à la définition de la nation américaine plutôt que de défendre la classe ouvrière. Elle est parvenue à ses fins en faisant de la fermeture des frontières un enjeu national et en s'attaquant à tout mouvement concurrent. Cela explique les limites de l'essor du parti socialiste, ou l'échec des IWW, mais, ce faisant, la grande centrale américaine édifie sa force sur l'exclusion et le conservatisme. Comme toujours aux États-Unis où le pire n'est pas toujours sûr, il existe des syndicats de l'AFL qui sauvent les principes et parviennent à se montrer plus dignes de leur mission d'intégration de tous les travailleurs par la classe et la nation, mais ils forment l'exception qui confirme la règle.

Cette imparable démonstration repose sur des sources inattaquables et sur une analyse rigoureuse et nuancée, qui ne fait pas disparaître certaines redites, en raison d'un plan complexe. Il faut lire ce livre, si l'on s'intéresse au mouvement social : il montre toute la redoutable ambiguïté d'un certain modèle américain.

Jacques PORTES

HISTOIRE DES SCIENCES

Aline ROUSSELLE, *La Contamination spirituelle. Science, droit et religion dans l'Antiquité*. Paris, Les Belles Lettres, 1998. 15 × 21,5, 375 p., index (Histoire).

La Contamination spirituelle d'Aline Rousselle se propose de revenir sur les ruptures et les continuités qui ont marqué la conversion de l'Antiquité. L'auteur étudie successivement la science, le droit et la religion afin de démontrer que le christianisme s'est largement nourri des connaissances scientifiques et des dispositions juridiques de son temps. Rassemblant des articles publiés depuis 1980, les trois parties parviennent à construire une démonstration cohérente que ne remettent pas en cause, chemin faisant, quelques répétitions.

La première partie retrace l'évolution des connaissances médicales, notamment anatomiques, à travers le corpus hippocratique et les œuvres des grands médecins de l'Antiquité (Soranos, Galien, Oribase, etc.). Ces documents ne sont pas des disserta-